

Rapport de la commission « Finances et Administration » sur les comptes 2020

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance le 27 avril 2021, la commission « Finances et Administration » a examiné les comptes 2020, présentés par le Conseiller administratif en charge des Finances et de l'Administration, Monsieur Vonlanthen, ainsi que par le Chef du Département des finances, Monsieur Yves Duchosal, et par le Secrétaire général, Monsieur François Stocco.

Un commissaire relève que l'endettement de la commune est relativement faible en comparaison avec d'autres communes ou l'Etat. Cela est néanmoins lié à un faible investissement. Un autre commissaire complète en indiquant que la commune va investir à l'avenir et que cela va faire augmenter la dette. Il s'agit à son avis d'un problème de planification hérité du passé.

Un commissaire mentionne que le fait que la prime des employé.e.s soient liée aux comptes n'a pas de sens à ses yeux. Il considère qu'on devrait décider de récompenser le personnel à la suite de cette année difficile, mais pas de faire dépendre cette gratification à des comptes positifs. Les comptes sont souvent positifs ou négatifs pour des questions fiscales qui ne reflètent en rien l'investissement du personnel.

Un commissaire demande ce qu'il est advenu de la proposition de la commission demandant que les primes soient remises sous forme de bons dépensables dans les commerces de la commune. Monsieur Vonlanthen lui répond que le Conseil administratif en a discuté et a décidé à l'unanimité que les montants concernés pouvant être de plusieurs milliers de francs, les bons n'étaient pas adaptés. Le commissaire regrette cette occasion manquée.

02 Services généraux

0290.0003 Bâtiment CAS IMAD 313 rue de Bernex

A la nature **31100.000**, concernant le mobilier et l'agencement divers de bureau, il est mentionné l'aménagement d'une salle de repos pour CHF 4'111.-. Monsieur Stocco indique qu'il s'agit d'une mise en conformité à une obligation légale de mettre à disposition une salle dans laquelle une personne peut s'allonger en cas de besoin, notamment une femme enceinte. La salle n'a malheureusement pas pu être inaugurée ou ouverte à ce jour.

11 Sécurité publique

1110.0004 Vidéo-surveillance domaine public

La nature **33006.000**, concernant les amortissements planifiés, biens meubles, véhicules machines, se monte à CHF 7'242.-. Il est rappelé qu'il s'agit de la fin de l'amortissement d'une étude réalisée sur la vidéo-surveillance, étude à laquelle il n'avait pas été donné suite.

1120.0000 Sécurité routière amendes

A la nature **42700.000**, concernant les amendes d'ordre, une diminution de 36% est indiquée comme perte Covid. Monsieur Yves Duchosal indique que, durant le semi-confinement, aucune amende n'a

été faite en zone bleue. En effet, la population ne devait plus se déplacer et les voitures sont donc restées garées sur ces zones.

21 Scolarité obligatoire

2140.0000 Ecole de musique

A la nature **30100.000**, concernant les salaires du personnel permanent, une augmentation de CHF 16'872.- porte la ligne à CHF 242'982.-. Il est indiqué que l'augmentation des salaires des enseignants est liée à l'augmentation du nombre d'élève.

A la nature **42310.000**, concernant l'écolage, une diminution de CHF 37'230.- des recettes est quant à elle due à l'annulation des cours en raison de la pandémie.

2170.0000 Bâtiment école de Luchepelet

A la nature **30300.000**, concernant le personnel intérimaire, une augmentation de CHF 98'110.- est indiqué comme dépense Covid et budget 2020 oublié. Il est indiqué qu'il s'agit d'un remplacement ainsi qu'une augmentation des forces de travail liée à la pandémie. En effet, les écoles ont été nettoyées plus régulièrement. Cette augmentation est en partie compensée par les montants versés en perte de gains. Un commissaire trouve que ces montants reposent la question de la pertinence d'un concierge volant qui existait. Monsieur Stocco considère que l'année 2020 est difficile à comparer ou à prendre comme référence en raison de la situation extraordinaire.

2170.0300 Bâtiment école de Cressy

A la nature **46120.002**, concernant les prestations refacturées aux communes, les rentrées ont diminué de CHF 14'000.-. Il est indiqué que des événements ayant été annulé, le coût a également diminué et le montant n'a pas été versé par la commune de Confignon.

2192.0007 Patrouilleuses scolaires

A la nature **30100.001**, concernant les salaires du personnel auxiliaire, une augmentation de 6% soit de CHF 5'996.- porte la ligne à CHF 113'026.-. Il s'agit d'une augmentation des remplacements effectués. Si les écoles ont été fermées durant une période, un accueil minimum était toujours en place. Les patrouilleuses ont donc travaillé durant toute l'année scolaire.

32 Culture

3290.0016 Fête de la musique

A la nature **31320.999**, concernant les honoraires divers, une diminution de CHF 15'600.- est indiquée comme économie Covid. Une commissaire demande si les artistes ont été dédommagés. Il est répondu que c'est le cas, mais qu'ils n'ont pas reçu l'entier des honoraires prévus.

3290.0035 Accompagnement artistique de la mutation urbaine

A la nature **31990.999**, concernant les frais divers le dépassement du budget de CHF 20'436.- lié à la mutation urbaine, projet "Street Art" n'est pas expliqué.

34 Sport

3410.0000 Zone sportive du Signal

A la nature **31200.001**, concernant l'eau, l'augmentation de CHF 8'168.- soit de 82% est liée à une ventilation des coûts de la zone sportive en 2019, soit une répartition financière entre différents postes.

3410.0001 Patinoire zone sportive du Signal

A la nature **31990.999**, concernant des frais divers, une augmentation de CHF 1'678.- porte la ligne à CHF 5'678.-. La dépense est liée à l'achat de maillots pour les Super puck (CHF 800.-) ainsi que de désinfectants.

3410.0100 Club House tennis (bâtiment)

A La nature **31100.004**, concernant le mobilier centres sportifs, il est mentionné un montant de CHF 20'000.- non budgété pour la reprise du matériel des anciens gérants. Il s'agit de tables, chaises et vaisselle qui ont pu être rachetée lors du départ des gérants.

3420.0100 Forêts

La nature **31450.000**, concernant l'entretien des forêts, une économie de l'entier du montant budgété (CHF 10'000.-) est liée au Covid.

54 Social

5451.0200 Familles d'accueil

A la nature **36360.008**, concernant la participation aux familles d'accueil, une augmentation de CHF 102'597.- est signalée. Il s'agit de la participation de Bernex à une provision de CHF 250'000.- qui a été réalisée par l'AFJ Rhône-Sud en prévision des salaires de novembre et décembre 2020 qui devront être payés rétroactivement à CHF 23.- de l'heure en raison du nouveau salaire minimum en vigueur sur le canton de Genève, ainsi qu'une augmentation du nombre d'heures de garde pour Bernex.

73 Déchets

7301.0001 Gestion des déchets transports et récupération

A la nature **42400.007**, concernant les taxes pour enlèvements des ordures, la perte Covid de 99% est liée à la taxe qui n'a pas été prélevée chez les entreprises. Il s'agit d'un geste de la commune en cette période de pandémie afin de soutenir l'économie locale.

89

8900.0000 Gravières

A la nature **41200.000**, concernant la redevance sur la vente des graviers, l'augmentation des revenus est en partie liée aux nouvelles modalités d'entreposage des volumes non-valorisables qui n'avaient pas été budgétées. Ces revenus supplémentaires (soit CHF 608'000) sont contestés par l'exploitant de la gravière, raison pour laquelle ils ont fait l'objet d'une provision du croire de la moitié (soit CHF 304'000).

La commission étudie le bilan (p.7), les comptes des investissements (p.14ss) ainsi que les crédits complémentaires (p.42s).

Les commissaires passent au vote et vous recommandent,

Par 8 voix pour (8 membres présents)

D'accepter les comptes annuels 2020 tels que présentés.

Par 8 voix pour (8 membres présents)

D'accepter les crédits complémentaires tels que présentés.

Bernex, le 4 mai 2021

La rapporteuse Aurélie Friedli